



CLEVELAND

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, que lors d'une séance tenue le 8 avril 2024, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 607 amendant le règlement de zonage numéro 446 visant à modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comme bâtiments accessoires et la définition de façade de bâtiment* ».

Ce second projet de règlement a pour objet les modifications suivantes :

- Permettre les conteneurs comme bâtiments accessoires selon les conditions reliées à l'usage du terrain ;
- Préciser la définition de façade de bâtiment afin que les bâtiments principaux soient orientés vers la rue.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums* dans les municipalités.

Une demande concernant ces dispositions peut provenir de l'ensemble du territoire. Elle vise à ce que le règlement contenant une telle disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau municipal au plus tard le 3 mai 2024;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 292 chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Canton de Cleveland, le 18 avril 2024.

Martin Lessard
Directeur général / greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland